

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 18 MARS 2015

L'An Deux Mille Quinze, le dix-huit mars, à dix-neuf Heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : François DENISSIEUX, Martine GAUTHERON, Michelle HUVET, Pascal JOMAIN, Jean-Pierre JOURDAIN, Virginie MAS, Hervé MASSARDIER, Patricia MIQUET, Didier PIGNARD, Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS,

Madame Patricia MIQUET présente un pouvoir de Madame Christiane GUICHERD
Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN présente un pouvoir de Monsieur Patrick FIORINI
Monsieur Pascal JOMAIN présente un pouvoir de Monsieur Gérard EVANGELISTA

Objet :

Affectation des résultats

Considérant que l'examen du compte administratif 2014 fait ressortir les éléments suivants :

- Dans la section de Fonctionnement, **un excédent cumulé de 535 786.73**
- Dans la section d'Investissement, **un déficit cumulé de 240 316.02 €**
- Des restes à réaliser à reporter en 2015:
 - 75 986.8 € en dépenses,

Considérant qu'il convient de reprendre ces résultats dans le Budget Primitif 2015, et qu'il est proposé de les affecter de la façon suivante :

- Pour la section d'investissement :
 - En dépenses, reprise du déficit constaté :
Compte D 001 pour 240 316.03 €
 - En recettes, affectation du résultat pour couvrir le besoin de financement :
Compte 1068 pour 316 302.83 €
- Pour la section de fonctionnement :
 - En recettes, reprise du reste de l'excédent de fonctionnement dégagé :
Compte R 002 pour 219 483.90 €

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **DECIDE** d'affecter au compte 1068 la somme de 316 302.83€,
- **D'APPROUVER** la reprise des résultats pour
 - 240 316.03 € au compte D 001
 - 219 483.90 € au compte R 002.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 18 mars 2015

Le Président

Jean-Pierre

